

PLANIFICATION DU COUVERT FORESTIER

Les pratiques d'agroforesterie exigent d'être prévoyant. Une planification au départ vous aidera à concrétiser vos intentions. Celle-ci permet :

- ▶ d'organiser et de documenter vos idées
- ▶ de fixer et d'atteindre vos buts
- ▶ d'éviter les erreurs coûteuses
- ▶ de garantir que les ressources sont bien gérées
- ▶ de maximiser le rendement possible
- ▶ de surveiller vos progrès
- ▶ de vous préparer aux implications fiscales liées à la propriété d'une zone boisée.

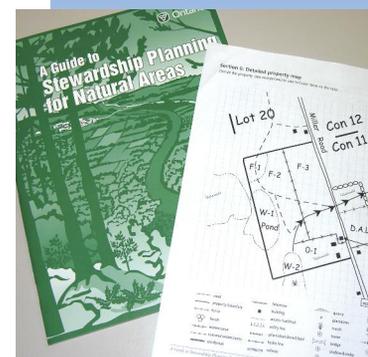
La planification de la gestion commence par l'adoption d'une vision pour votre propriété, d'une idée de ce que vous voulez faire au cours des prochaines décennies. L'effort lié à l'élaboration d'un plan pour un couvert forestier doit correspondre au degré de détail nécessaire. Par exemple, il faut plus d'efforts et de détails opérationnels pour planifier une plantation sur un terrain varié de 20 hectares que sur un terrain très uniforme de 5 hectares.

La nécessité d'élaborer un plan de gestion pour votre propriété dans son ensemble dépend habituellement de vos objectifs. Si vos objectifs sont de gérer une propriété vaste et diverse pour l'aménager et réaliser des profits, un plan de gestion complet de l'exploitation agricole et des aires naturelles peut être nécessaire. Assurez-vous que l'élément de plantation de votre plan correspond à vos objectifs généraux pour votre propriété et aux objectifs particuliers pour les zones voisines de la zone de plantation.

Le plan de gestion peut être aussi complexe que vous le voulez, et bien qu'il n'existe pas de structure standard pour ces plans, ils ont de nombreux points communs.

Les principaux éléments d'un bon plan de gestion doivent compter :

- ▶ la portée : sujet et auteur du plan, emplacement de la propriété
- ▶ la durée : période de validité du plan
 - ▷ nombre de plans ont une durée de cinq, dix ou vingt ans
- ▶ les objectifs : ce que vous voulez accomplir à court et à long terme
- ▶ l'inventaire : ce que vous possédez (terres, forêts) pour concrétiser votre plan
- ▶ les mesures de gestion : activités que vous comptez entreprendre pour atteindre vos objectifs
- ▶ le registre des activités : liste de vos réalisations.



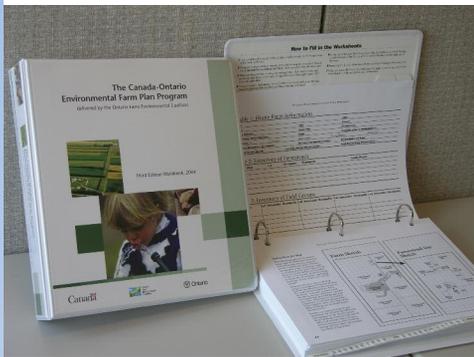
Un plan de gestion est un document qui vous montre la voie vers vos objectifs.



La planification, une activité familiale.

Vous pourriez inclure ces renseignements supplémentaires au plan :

- ▶ une section sur les antécédents de gestion; les gestes posés dans le passé ont des répercussions importantes sur ce qu'on peut accomplir dans l'avenir
- ▶ des cartes de la propriété pour faciliter la mise en œuvre du plan
 - ▷ les photos aériennes peuvent également être très avantageuses
 - ▷ les cartes des limites des peuplements forestiers sont utiles lors des opérations forestières
- ▶ un plan de gestion de la faune (voir la fiche d'information no 23 du Plan agro-environnemental Canada-Ontario).



Le plan agro-environnemental définit la planification des ressources forestières comme une PGO.



Les terres improductives peuvent présenter des débouchés.

La planification entraîne des répercussions à long terme. Discutez de vos objectifs avec votre famille avant d'élaborer votre plan.



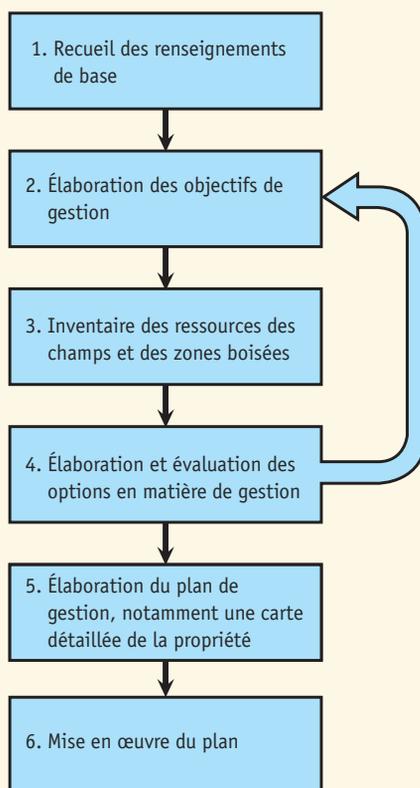
PLANIFICATION EN SIX ÉTAPES

On peut envisager la planification de la gestion comme une série d'étapes, chaque étape vous rapprochant du moment où vous profiterez du potentiel de votre propriété.

L'organigramme suivant présente certaines des étapes les plus courantes du processus de planification. Le reste de cette section est consacré aux principes généraux des six étapes. Dans le reste du manuel, nous nous pencherons sur les PGO de certaines applications de l'agroforesterie. Inspirez-vous de ces étapes pour élaborer votre plan.

ÉTAPES DE PLANIFICATION AGROFORESTIÈRE

Les services de consultation peuvent être utiles à tous les niveaux



Une partie de la planification consiste à prendre le temps d'élaborer une vision des activités et de l'apparence future de votre propriété.

Votre inventaire vous permettra de savoir si vos objectifs de gestion sont raisonnables. Dans certains cas, il faudra peut-être modifier vos objectifs ou les activités prévues.

ÉTAPES DE PLANIFICATION DU COUVERT FORESTIER :

Étape 1 Recueil des renseignements de base

Étape 2 Élaboration
des objectifs
de gestion

Étape 3 Inventaire
des
ressources

Étape 4 Élaboration et
évaluation des
options en
matière de gestion

Étape 5 Élaboration
du plan de
gestion

Étape 6 Mise en œuvre
du plan

ÉTAPE 1 : RECUEIL DES RENSEIGNEMENTS DE BASE

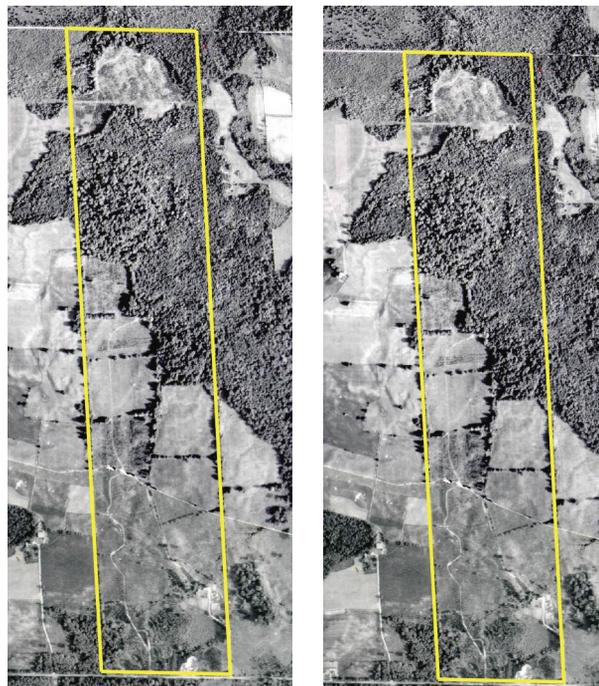
Liste de vérification

Ayez les renseignements suivants sous la main avant de commencer.

- ✓ nom des personnes-ressources dans les sociétés d'experts-conseils, les services forestiers et les pépinières privées
- ✓ carte pédologique et rapport d'étude des sols du comté
- ✓ plan d'arpenteur ou de la municipalité de la forêt afin de déterminer les types de couverts forestiers communs dans la région
- ✓ sources pour les cartes topographiques ou photos aériennes de votre propriété ou cartes ou photos elles-mêmes
- ✓ outils pour mesurer la pente du terrain : clisimètre, piquet et ficelle
- ✓ papier quadrillé et règle
- ✓ galon pour mesurer le terrain, soit de plus de 20 m (66 pieds)
- ✓ mesures des distances entre les champs et les aires naturelles, les limites de la propriété et les plans d'eau
- ✓ mesures de la pente du terrain
- ✓ profondeur jusqu'au sol saturé ou preuve de la présence d'une nappe phréatique (taches rouille et tons gris)
- ✓ antécédents d'utilisation du sol : plantations précédentes, pesticides employés, résultats de l'analyse du sol et nutriments appliqués
- ✓ équipement d'échantillonnage du sol : pelle ou tarière

Les photographies aériennes sont d'excellents outils de planification. Elles montrent la plupart des caractéristiques nécessaires pour dresser des cartes précises. On peut se les procurer sur le site Web du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, <http://themnrstore.mnr.gov.on.ca>.

Les photos de droite montrent le même endroit; celle de droite a été prise 23 ans après celle de gauche.



L'Ontario Woodlot Association regroupe les propriétaires de boisés pour les renseigner sur l'aménagement forestier durable. Il vaut la peine de consulter son site Web, <http://www.ont-woodlot-assoc.org/>.

ÉTAPE 2 : ÉLABORATION DES OBJECTIFS DE GESTION

L'élaboration d'objectifs de gestion réalistes et adéquats pour votre propriété est une étape cruciale du processus de planification. Vos objectifs doivent comprendre ce que vous comptez accomplir à court et à long termes.

Les **objectifs à court terme** doivent être relativement précis pour le présent et l'avenir proche. Par exemple : « Au cours des cinq prochaines années, je veux :

- ▶ établir ma plantation de pins rouges
- ▶ planter 500 arbres par printemps à côté de ma zone humide
- ▶ lutter contre les plantes nuisibles concurrentielles. »

Les **objectifs à long terme** doivent être rédigés en termes généraux pour couvrir vos activités des vingt prochaines années. Par exemple : « Au cours des 20 prochaines années, je veux :

- ▶ favoriser la régénération des feuillus dans ma plantation de pins rouges
- ▶ relier deux boisés par des plantations annuelles
- ▶ récolter des noix de ma plantation d'arbres à noix. »

Pour commencer, posez-vous les questions suivantes :

- ▶ À quoi est-ce que je veux que ma forêt ressemble dans 10 ou 20 ans?
- ▶ Qu'est-ce que je dois faire tout de suite afin de commencer à concrétiser cette vision?
- ▶ De quoi suis-je capable, en termes de temps, d'équipement, de ressources financières?
- ▶ De quelle aide aurai-je besoin en cours de route?

LIEN ENTRE LES OBJECTIFS ET LA PLANIFICATION DU PAYSAGE

Maintenant que vous avez élaboré des objectifs pour votre propriété, examinez la situation dans son ensemble. Votre plan est-il en accord avec l'utilisation du sol, les aires naturelles et les autres plantations agroforestières de votre région ou est-il incompatible avec eux?

Votre propriété fait partie d'un tout. Concentrez les efforts prévus sur les secteurs susceptibles d'apporter le maximum de bénéfices, à la fois pour vous et pour votre environnement. Le fait de planter des arbres ou de laisser une région se régénérer naturellement peut relier des boisés, augmenter la taille de la forêt et créer des zones tampons près des masses d'eau.

ÉTAPES DE PLANIFICATION DU COUVERT FORESTIER :

Étape 1 Recueil des renseignements de base

Étape 2 Élaboration des objectifs de gestion

Étape 3 Inventaire des ressources

Étape 4 Élaboration et évaluation des options en matière de gestion

Étape 5 Élaboration du plan de gestion

Étape 6 Mise en œuvre du plan



La modification des caractéristiques d'une zone humide peut avoir des répercussions désastreuses en aval. Cette photo montre les résultats du défrichement autour d'un ruisseau naturel situé à deux kilomètres.

ÉTAPES DE PLANIFICATION DU COUVERT FORESTIER :

Étape 1 Recueil des
renseignements
de base

Étape 2 Élaboration
des objectifs
de gestion

Étape 3 Inventaire des ressources

Étape 4 Élaboration et
évaluation des
options en
matière de gestion

Étape 5 Élaboration
du plan de
gestion

Étape 6 Mise en œuvre
du plan

ÉTAPE 3 : INVENTAIRE DES RESSOURCES DES ZONES BOISÉES ET DES CHAMPS

Effectuez l'inventaire des ressources de votre propriété afin :

- d'avoir un aperçu de vos richesses naturelles
- de choisir les options appropriées en matière de gestion
- d'organiser l'information sur les caractéristiques de l'inventaire telles que le potentiel de la terre à soutenir des activités agroforestières
 - ▷ inclure des renseignements sur les sols, les pratiques agricoles actuelles et les liens avec les éléments naturels existants.

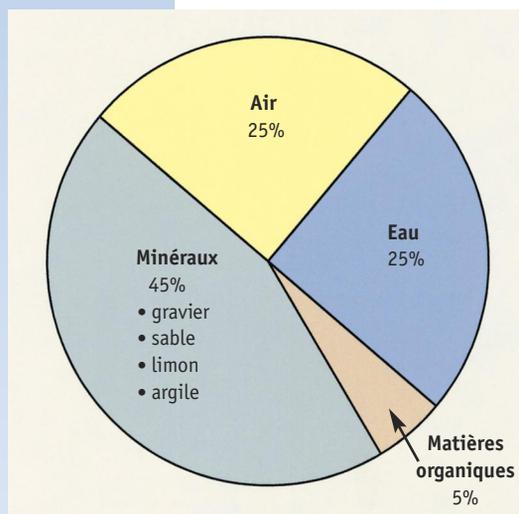
Si vous cherchez à intégrer des arbres aux activités agricoles actuelles ou à convertir un endroit découvert en région boisée, vous devez alors dresser l'inventaire de vos zones non forestières.

Un **inventaire des terres non boisées** vous permettra de répondre à ces questions :

- quelle superficie est disponible pour les arbres?
- quels sont les types de sol?
- existe-il des problèmes propres à un endroit qui pourraient toucher mes plans?
- où devrais-je créer des sentiers, des bandes boisées et des brise-vent?
- quelle incidence les activités que je prévois auront-elles sur mes pratiques agricoles actuelles?
- puis-je utiliser mon équipement agricole actuel?

Servez-vous d'une carte pour esquisser les activités d'agroforesterie possibles. Où voulez-vous planter le brise-vent ou la bande tampon pour la zone humide? Où seront les nouvelles routes ou les nouveaux sentiers? Quelles zones prévoyez-vous laisser telles quelles?

FACTEURS DONT TENIR COMPTE DANS L'ÉVALUATION DU SITE



Un projet de couvert forestier bien planifié comprend une évaluation du site. Il faut effectuer cette évaluation avant de choisir les espèces et les pratiques de gestion qui correspondent aux conditions de l'endroit.

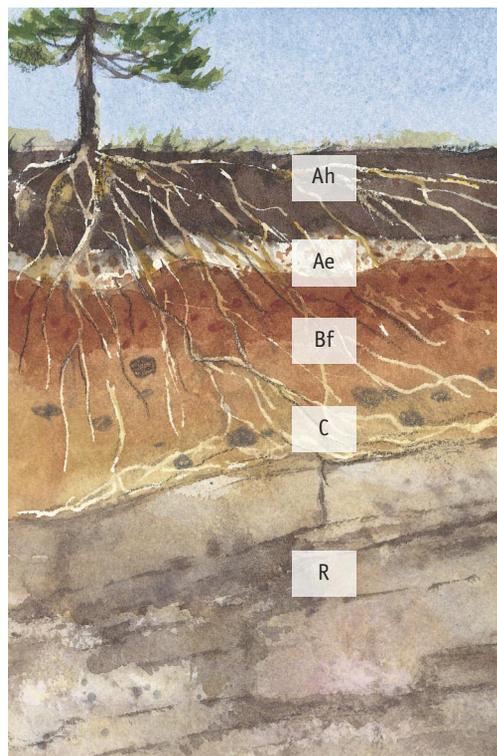
Les caractéristiques du sol et de l'endroit influent sur la survie et la croissance d'une jeune plantation et, dans certains cas, les conditionnent. Dans les années qui suivent la plantation, il n'est pas toujours évident que les espèces ne conviennent pas à l'endroit.

Les sols ont quatre principales composantes : l'air, l'eau, les matières organiques et les particules minérales. Le sol idéal a une composition semblable à celle du graphique. La quantité d'air et d'eau dans un sol varie pendant l'année.

Les caractéristiques du sol peuvent énormément varier, parfois dans une région assez petite. Si votre plantation est grande ou si sa topographie varie, vous avez peut-être affaire à plusieurs types de sites différents. La plantation d'arbres peut être coûteuse et prendre du temps, alors assurez-vous de tenir compte de l'endroit avant d'acheter les semis.

Quatre facteurs principaux prescrivent l'espèce qui a le plus de chances de survivre à un endroit donné. Il s'agit de :

- la profondeur jusqu'à la *nappe phréatique saisonnière*
- la classe de *texture du sol*
- la présence de carbonates
- la profondeur jusqu'au substratum ou aux autres couches pouvant restreindre les racines.



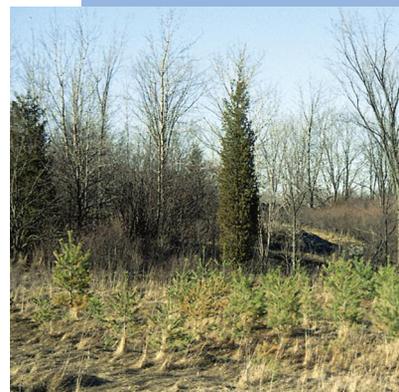
Horizon Ah : Aussi appelé couche arable. Contient la majeure partie de la matière organique, soit les racines, l'humus, la litière, les vers, les champignons. Sol le plus foncé et le plus fertile.

Horizon Ae : Couche de couleur pâle où se trouvent du fer et de la matière organique.

Horizon Bf : Cet horizon comprend des composés de fer et de la matière organique, qui lui donnent une riche couleur brun rougeâtre.

Horizon C : Matériau d'origine altéré qui a subi moins de changements que les deux premières couches. Il contient des matières minérales (sable, limon, argile et fragments grossiers) et, à lui seul, ne peut permettre aux plantes de pousser.

Horizon R : Substratum non altéré.



Choisissez les espèces selon l'endroit. Les effets du jumelage inadéquat des espèces et de l'endroit sur la croissance peuvent ne pas être évidents les années qui suivent la plantation. Si les semis choisis pour la plantation sont mal assortis aux conditions de l'endroit, les arbres ne survivront ou ne profiteront pas.

Par contre, les arbres plantés dans des endroits où ils prospèrent deviendront des arbres de grande valeur commerciale. Consultez un forestier professionnel si vous avez des questions.

Le choix d'une espèce qui convient à l'endroit et répond à vos objectifs est essentiel au succès de la plantation et de la future forêt qu'elle crée.

Des marbrures (taches rouille) et du gley (couleurs grises) dans le même profil sont habituellement signes d'un sol très mouillé où la nappe phréatique fluctue. La couleur grise seule signifie habituellement que le niveau de la nappe est élevé en permanence.

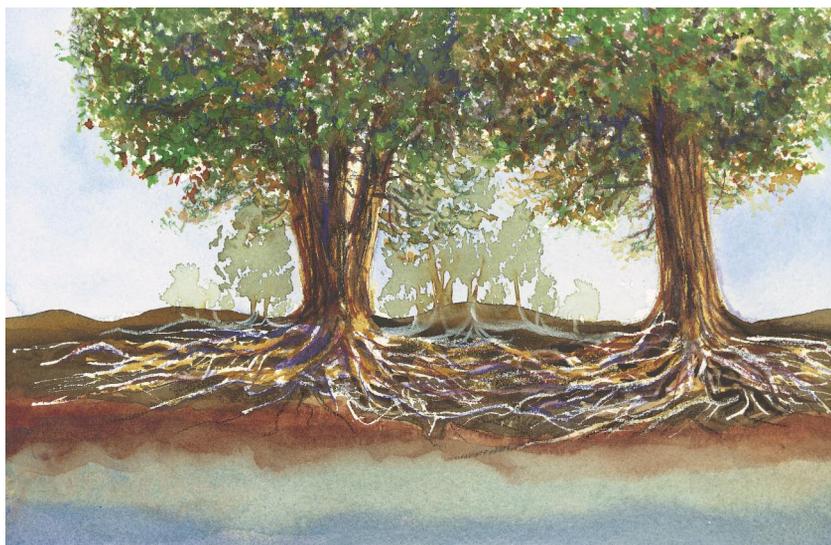


PROFONDEUR JUSQU'À LA NAPPE PHRÉATIQUE SAISONNIÈRE OU JUSQU'AUX MARBRURES

La profondeur jusqu'à la nappe phréatique saisonnière est importante car elle indique la quantité d'eau utile pour la croissance des arbres ou si l'endroit est trop mouillé pour certaines essences.

Le niveau de la nappe d'eau souterraine monte et descend au cours de l'année, atteignant habituellement son niveau le plus élevé (le plus près de la surface) au printemps ou l'automne. Les inondations saisonnières peuvent tuer les arbres comme les pins blancs ou rouges, qui ne tolèrent pas les niveaux d'eau souterraine élevés.

Les couches du sol qui contiennent du gley (couleurs grises) indiquent une nappe phréatique élevée en permanence. Plus les couleurs de gley et les marbrures sont hautes dans le profil pédologique, plus le drainage est mauvais à cet endroit.



Les racines des arbres ont besoin de respirer, donc les espèces comme le thuya occidental s'adaptent aux endroits mouillés en produisant un système racinaire peu profond.

CLASSE DE TEXTURE DU SOL

Chaque sol est composé de grains ou particules individuels qui peuvent s'agglomérer en agrégats. On remarque davantage les agrégats dans les sols à texture fine comme l'argile ou les sols à forte teneur d'argile. La taille de ces particules a des répercussions importantes sur :

► la capacité de rétention de l'eau

- ▷ les sols à grosses particules ont tendance à retenir moins d'eau que ceux à petites particules
- ▷ ceci est très important pour la survie et la croissance des arbres, mais une trop grande quantité d'eau peut créer des conditions de croissance défavorables, comme une mauvaise aération

► **l'aération**

▷ les racines des arbres ont besoin d'air pour respirer; elles poussent mieux s'il y a un équilibre entre l'espace dédié à l'air et l'eau entre les particules

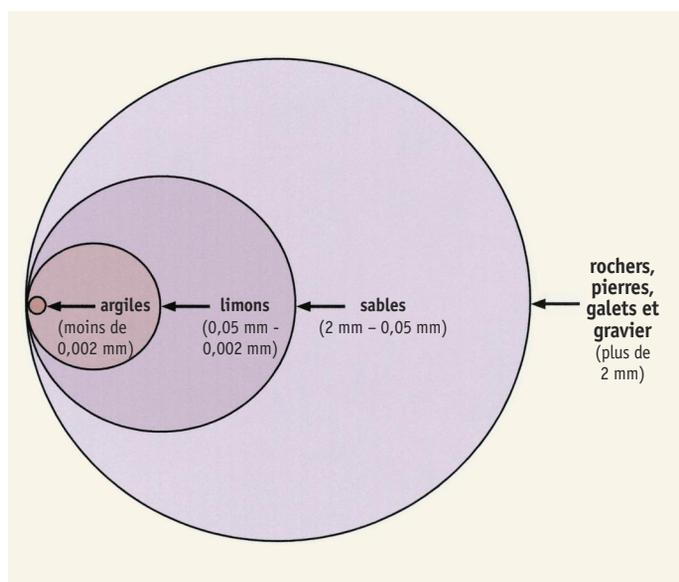
► **la superficie**

- ▷ la superficie est importante parce qu'elle permet de conserver l'eau pelliculaire et influe sur la disponibilité des nutriments
- ▷ les sols à texture fine ont une plus grande superficie que les sols à texture grossière
- ▷ un gramme de sable grossier aurait une superficie totale à peu près équivalente à celle d'une pièce de deux dollars canadienne; un gramme d'argile aurait une superficie totale égale à celle d'un terrain de tennis

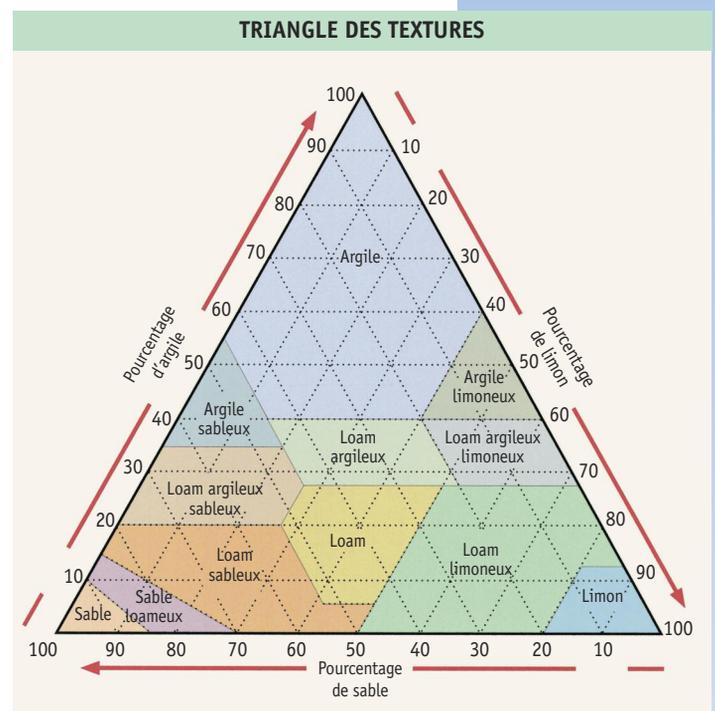
► **la rétention des nutriments**

▷ les sols à texture grossière ont tendance à avoir moins d'éléments nutritifs disponibles que les sols fins.

La texture du sol se définit comme la répartition proportionnelle des diverses tailles de particules (sable, limon, argile) d'un sol. Le triangle des textures est une façon de déterminer la classe de texture des sols. Si votre sol contient 20 p. 100 d'argile, 30 p. 100 de limon et 50 p. 100 de sable, on le classerait comme loam. Les loams sont un mélange de sable, de limon et d'argile qui partagent souvent les meilleures caractéristiques de chacun.



Les particules du sol sont de tailles variées, allant d'énormes rochers aux particules d'argile microscopiques.



Le tableau indiquant la pertinence des espèces de la page 49 établit le lien entre la texture du sol et la profondeur jusqu'aux marbrures (nappe phréatique saisonnière). Servez-vous des caractéristiques de votre site pour choisir les essences qui conviennent le mieux à l'endroit où vous voulez établir la plantation.

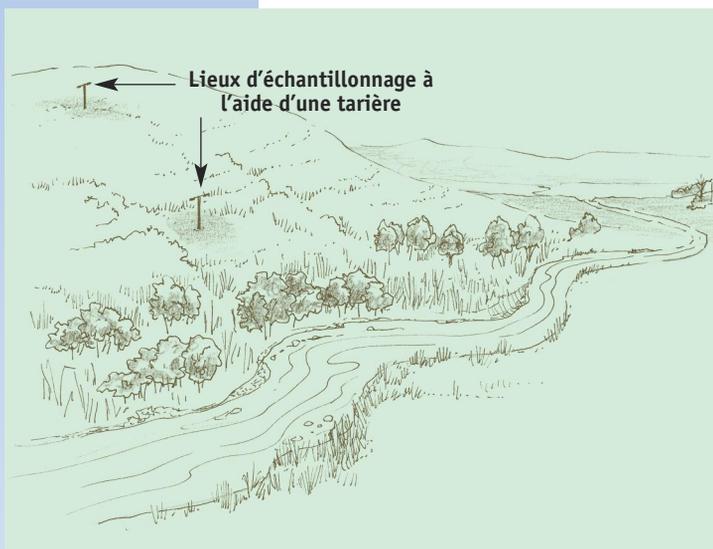
PRÉSENCE DE CARBONATES LIBRES

Les carbonates libres sont des carbonates de calcium qui se trouvent naturellement dans certains sols. Dans les sols très érodés, les carbonates libres se trouvent à la surface du sol ou près de celle-ci. La plupart des espèces peuvent tolérer les carbonates et la présence de ces derniers dans la zone d'enracinement ne les affecte pas trop.

Par contre, le pin rouge ne peut tolérer les fortes concentrations de carbonates dans les 50 premiers centimètres (20 pouces) de la surface du sol. Les carbonates peuvent tuer un pin rouge lorsqu'il atteint l'âge de produire des graines (25-40 ans). En outre, le pin rouge ne pousse pas bien dans les sols peu profonds sur substratum calcaire; le déclin peut être observé au bout de 40 ou 50 ans.

La plupart des endroits où l'on trouve des carbonates sont extrêmement érodés. Vérifiez la présence de carbonates libres (vous pourriez demander de l'aide d'un forestier professionnel), laissez tomber quelques gouttes d'une solution d'acide chlorhydrique à 10 p. 100 sur le sol. Veuillez noter que :

- si le sol réagit à l'acide, il y a des carbonates et il ne faut pas planter de pins rouges
- si vous n'êtes pas sûr si le sol contient des carbonates, ne plantez pas de pins rouges
- la présence de carbonates peut également affecter le pin blanc et l'épinette de Norvège.



Vérifiez l'état du sol et de l'endroit au haut et au bas des pentes.



Les espèces comme les pins rouges et blancs ne tolèrent pas les sols très calcaires.

PROFONDEUR JUSQU'AU SUBSTRATUM OU JUSQU'AUX AUTRES COUCHES POUVANT RESTREINDRE LES RACINES

Le succès de la plantation dépend de la profondeur du sol, qui influence la capacité de rétention d'eau du sol et la profondeur des racines.

Imaginez que le sol est une éponge : plus elle est épaisse, plus elle peut contenir d'eau. Les arbres plantés dans les sols peu profonds ressentent les effets de la sécheresse avant les arbres plantés dans les sols profonds. Si le sol a une profondeur :

- ▶ de moins de 15 cm (6 pouces) jusqu'au substratum, il peut être trop sec pour planter la plupart des essences
 - ▷ évitez de planter des arbres aux endroits où votre pelle ne pénètre pas entièrement dans le sol
- ▶ de 15 à 30 cm (6 à 12 pouces), on peut y planter plusieurs espèces tolérant la sécheresse, comme le pin gris, le pin blanc, l'épinette blanche et le chêne à gros fruits
 - ▷ répandez du paillis autour des semis pour augmenter leur chance de survie
 - ▷ il faut s'attendre à ce que certains arbres meurent
- ▶ de plus de 30 cm (12 pouces), il convient généralement pour la plupart des espèces
 - ▷ certains arbres peuvent quand même mourir en raison de la sécheresse, selon les conditions environnementales
 - ▷ sol rocheux : si le sol contient 50 p. 100 de roches, cela signifie qu'il y a 50 p. 100 d'espace en moins pour les racines et 50 p. 100 de nutriments en moins.

D'autres couches qui restreignent les racines, comme la terre compactée, peuvent également nuire à la croissance des arbres en limitant le développement des racines, et donc l'absorption d'eau et de nutriments. Les couches de terre compactée peuvent se produire naturellement et ou à la suite de certaines pratiques agricoles. Les couches très compactées peuvent être un peu ameublées grâce à un équipement de travail du sous-sol. Les plantes fourragères à racines profondes, comme la

Certains sols sont si peu profonds que la meilleure option, du point de vue de la gestion, peut être d'y laisser la *succession* naturelle se produire.



ÉTAPES DE PLANIFICATION DU COUVERT FORESTIER :

Étape 1 Recueil des
renseignements
de base

Étape 2 Élaboration
des objectifs
de gestion

Étape 3 Inventaire
des
ressources

**Étape 4 Élaboration et
évaluation des
options en
matière de gestion**

Étape 5 Élaboration
du plan de
gestion

Étape 6 Mise en œuvre
du plan

ÉTAPE 4 : ÉLABORATION ET ÉVALUATION DES OPTIONS EN MATIÈRE DE GESTION

Avec les renseignements de base et l'inventaire que vous avez recueillis, vous pouvez maintenant élaborer et évaluer les options quant à la gestion. Un conseiller en foresterie peut vous être utile pour ce processus. Gardez en tête vos valeurs, vos buts et vos objectifs lorsque vous examinez les options.

- ✓ **Évaluez et choisissez un système sylvicole ou de gestion qui convient au type de couvert forestier que vous voulez établir.** Les plantations ont des besoins différents de ceux des brise-vent ou des zones tampons.
- ✓ **Cernez les objectifs opérationnels :** Recherchez-vous un revenu à court terme ou un investissement à long terme? Utilisez-vous du bois de chauffage ou des produits du bois en nature? Prévoyez-vous faire le travail vous-même?
- ✓ **Protégez l'environnement :** C'est le moment d'évaluer les répercussions de la gestion sur les buts en ce qui concerne les habitats fauniques, les besoins en matière de loisir et la protection des zones vulnérables et naturelles de la zone boisée (p. ex. pentes raides, ruisseaux, zones humides).

AGROFORESTERIE SUR LES TERRES CÉDÉES À BAIL

Comme toutes les activités agricoles, on peut également concrétiser les possibilités d'agroforesterie sur les terres cédées à bail. Cependant, certaines activités agroforestières peuvent ne pas être réalisables sur les terres cédées à bail où le contrat de location est de courte durée (en général un à trois ans). La plantation d'arbres constitue un engagement à long terme qui exige des efforts et des dépenses pendant plusieurs années avant que l'investissement soit rentable.

Dans certains cas, les contrats de location à long terme peuvent permettre la plantation d'arbres de Noël, d'arbres à noix ou d'autres cultures sur les terres cédées à bail. Certaines espèces d'arbres de Noël, comme le sapin baumier, peuvent prendre dix ans pour parvenir à maturité. À la fin du contrat, on peut de nouveau consacrer la terre à d'autres formes de production agricole.

Les contrats de location pour les activités agroforestières doivent :

- être examinés par un avocat
- être d'une durée définie qui convient à l'activité agroforestière
- exposer clairement les coûts et les responsabilités de toutes les parties concernées
- présenter les conséquences de la vente de la propriété ou de l'annulation du contrat.

FACTEURS À PRENDRE EN COMPTE POUR L'INVESTISSEMENT

Selon l'activité agroforestière, plusieurs années peuvent passer avant que le propriétaire commence à voir un rendement sur le capital investi. Par exemple, il faut un investissement important au départ pour établir et entretenir une nouvelle plantation de pins rouges. Le propriétaire peut ne pas voir de rendement substantiel sur le capital investi avant que la plantation ait plus de 50 ans.

On peut récolter les arbres de Noël au bout d'environ 10 ans.

Il est essentiel d'évaluer le rendement possible sur le capital investi de toutes les pratiques agroforestières. Est-ce que cela vaut la peine? Le cas échéant, quand recouvrirez-vous vos frais? Quand ferez-vous un profit?

Malheureusement, il n'est pas facile de répondre à ces questions. Votre exploitation agroforestière est sujette :

- aux aléas liés à la croissance et au développement de la forêt ainsi qu'aux catastrophes naturelles
- aux futures fluctuations des conditions du marché et du prix des produits de base dans l'avenir
- aux taux d'intérêt, à l'inflation et aux autres forces économiques.

Lorsque vous commencez à planifier vos activités agroforestières, vous devez :

- consulter un comptable ou un fiscaliste qui a de l'expérience dans le conseil aux propriétaires de fermes et de terres à bois
- consulter un aménagiste au fur et à mesure de l'élaboration de votre plan de gestion.

PROGRAMMES PUBLICS POUR LES PROPRIÉTAIRES

Les arbres représentent un investissement à long terme et vous devriez être au courant de tous les débouchés susceptibles de vous permettre d'atteindre vos objectifs à long terme.

Au fil des ans, plusieurs programmes d'incitation concernant les terres à bois ont financé des opérations de gestion. Bien que certains de ces programmes n'existent plus, il est fort probable que d'autres programmes seront créés dans l'avenir.

Programme d'encouragement fiscal pour les forêts aménagées (PEFFA)

- incite les propriétaires de terres non agricoles admissibles à élaborer et suivre un plan de gestion
- les terres admissibles obtiennent un allègement fiscal représentant 25 p. 100 de l'impôt foncier perçu sur des propriétés résidentielles
- communiquez avec l'Association forestière de l'Ontario (1-800-387-0790) ou l'Ontario Woodlot Association (1-888-791-1103)

Programme d'encouragement fiscal pour les terres protégées

- protège les zones humides importantes et d'autres zones d'intérêt
- communiquez avec le bureau local du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

Plan agro-environnemental (PAE)

- aide les agriculteurs à adopter des pratiques environnementales plus durables
- consultez les fiches de travail 22 et 23 et les fiches d'information connexes pour évaluer vos pratiques forestières
- communiquez avec l'Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario (1-800-265-9751)

L'essentiel plan d'affaires

Dans le cadre de votre plan de gestion, élaborer un plan d'affaires. Un plan d'affaires résume les objectifs opérationnels et financiers des activités que vous prévoyez. Vous devez montrer comment votre terre à bois peut devenir une entreprise commerciale viable produisant des revenus dont vous attendez des profits dans l'avenir.

Trees Ontario

- offre un éventail de programmes de plantation avec mesures incitatives; composez 1-877-646-1193

Fiducies foncières

- il s'agit d'organismes de charité enregistrés à but non lucratif dédiés à la préservation et à la protection des zones naturelles, historiques et culturelles
- conçues pour obtenir et protéger des endroits par le biais d'achat ou de don de terres, des servitudes du patrimoine ou des programmes de coopération avec les propriétaires

PLANIFICATION D'URGENCE

Comme dans toutes les pratiques agricoles, des événements inattendus peuvent se produire dans les activités agroforestières et exiger des changements dans la philosophie de gestion. Le processus de planification de la gestion peut et doit être considéré comme un processus dynamique où il faut parfois modifier le plan de gestion.

En tant que planificateur, vous ne pouvez pas tout prévoir. Voici ce que vous pouvez faire :

- reconnaître que des événements inattendus peuvent toucher votre plan de gestion actuel
- savoir que, dans les zones où des plantes envahissantes comme le nerprun ont tendance à pousser, il faudra peut-être une stratégie de gestion différente
- identifier les coupe-feux et les voies d'accès dans votre plan de gestion en cas d'urgence.

Toutes les catastrophes ne peuvent pas être prévenues. Cependant, la sécurité et la prévention sont vitales. Rappelez-vous :

- de favoriser la santé de la forêt dans vos choix
- d'évaluer soigneusement les risques en matière de sécurité
- que les insectes indigènes sont un élément naturel du cycle de vie d'une forêt; évaluez tous les risques et toutes les options lorsque vous envisagez une opération de lutte antiparasitaire
- d'obtenir l'aide et les conseils de professionnels.



Ces plantations ont toutes deux dix ans. La différence est que la plantation d'arbres de Noël de gauche est prête à être récoltée et la plantation d'épinettes de droite sera gérée pour produire des récoltes de bois d'œuvre dans l'avenir. Le rendement sur le capital investi se mesure non seulement en argent mais également en temps. Songez au temps nécessaire pour que la plantation de couvert forestier proposée donne un rendement sur le capital investi.

PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE	
ÉVÉNEMENT	IMPACT
SÉCHERESSE	<ul style="list-style-type: none"> • peut avoir des répercussions à court et à long terme sur la santé de la forêt • l'humidité est le besoin biologique le plus limitant
ATTAQUES D'INSECTES	<ul style="list-style-type: none"> • les forêts sont souvent adaptées aux défoliations périodiques par les insectes • les insectes comme le lophyre du pin peuvent avoir un impact sur la qualité et la valeur des jeunes pins et des jeunes épinettes
MALADIES	<ul style="list-style-type: none"> • les maladies envahissantes comme la rouille vésiculeuse peuvent dévaster les plantations, entraînant une perte économique et une diminution du reboisement
FEU	<ul style="list-style-type: none"> • rarement un problème dans les forêts du sud de l'Ontario • les peuplements de conifères y sont plus sensibles que les peuplements de feuillus
GLACE, VENT, NEIGE	<ul style="list-style-type: none"> • dommages physiques aux arbres qui poussent

ÉTAPES DE PLANIFICATION DU COUVERT FORESTIER :

Étape 1 Recueil des renseignements de base

Étape 2 Élaboration des objectifs de gestion

Étape 3 Inventaire des ressources

Étape 4 Élaboration et évaluation des options en matière de gestion

Étape 5 Élaboration du plan de gestion

Étape 6 Mise en œuvre du plan

ÉTAPE 5 : ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION

Le plan de gestion peut être officiel ou non, selon les besoins et l'intention du propriétaire de la zone boisée. Il comprend habituellement une section écrite et des cartes. La partie écrite doit comprendre :

- ▶ une description des buts et des objectifs
- ▶ une description des endroits où le couvert forestier sera établi
- ▶ une description des buts à long et à court termes
- ▶ des plans et des prescriptions de gestion (mesures permettant d'atteindre les buts et les objectifs)
- ▶ des dossiers sur les dépenses, le revenu et d'autres renseignements.

ÉTAPE 6 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Pour mettre votre plan en œuvre, vous devez :

- ▶ respecter la prescription de gestion; incluez les exigences relatives à la protection de l'environnement
- ▶ prendre note de ce que vous avez fait (même les notes brèves sont utiles)
- ▶ profiter des sources de connaissance locales.



Le charançon du pin blanc peut avoir un impact sur la qualité et la valeur des pins blancs d'avenir.